

Vos questions / nos réponses

cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 26/08/2012 22:05

bonjour

toxicomane et
alcooliqueentre 1977 et 1984

seropositif depuis.....1984

lymphome primitif du foie
(cancer du foie)
12 scéance de chimiotherapie.....1992

3 infarctus.....1999

4 pontages coronariens.....2000

hypertrophie de la prostate.....2004

prise d'une generic du mediator entre 2006 et novembre 2009

névrite optique
trouble visuel.....2009

j'ai passer une année en procedure judiciaire avec la securit"é social
ils m'avaient retirer tous mes droit et me reclamais un trop percu pour une case que je n'avais pas cocher

il m'accusais de fraude fiscal.....

et me reclamais plus de 8000 euros de trop percu

j'ai fait tous les service juridique de la secu

sevice amiable

contentient

enquête et bien d'autre service

car c'était à mes yeux une injustice

cela a finie devant une sorte de tribunal

qui m'a donner raison

j'ai tous recupere

mais cela m'a completement épuiser moralement et phisiquement

j'ai été horrifier de constater comment les administration traitais les gens
tous les beaux discours qu'ont peus entendre partous

c'est du vent
la réalité est plus dur et plus cruel

je ne crois plus en rien

en ce qui concerne cette année

j'ai repasser des examens pour la névrite optique
et cela ne s'arrange pas
j'ai l'impression d'y voir de moins en moins

il reste une dernière chose

je fais des
épilepsie partielle complexe.....2012
c'est à dire
alternation de la conscience
perte de contact
avec le monde extérieur
désorientation
amnésie temporaire.....2012

je suis fatigué
j'ai l'impression d'arriver à la fin de la route

j'envisage donc de me remettre à fumer du cannabis

quelle sont les dangers par rapport à mon état de santé
je souhaiterais faire de nouveau le grand saut sans espoir de retour
quelque part c'est un appel aux secours

merci à vous si vous avez lu mon texte en entier et si vous avez certaines réponses à mes questions mais aussi à mes angoisses

cordialement

Mise en ligne le 28/08/2012

Bonjour,

Nous lisons votre parcours de vie au travers de vos consommations et problèmes de santé et comprenons sans difficulté que les années passées ont été douloureuses.

Le cannabis, de part ses effets relaxants, euphorisants, facilitant la détente et la mise à distance des soucis, de la souffrance, pourrait apparaître comme un soulagement à vos douleurs, tant physiques que morales. Mais

vos antécédents médicaux, le statut légal du produit ainsi que ses risques psychiques et somatiques ne peuvent nous inviter à encourager sa consommation. Les produits psychotropes, s'ils ont l'apparence d'une solution, n'en sont jamais que l'illusion.

Bien conscients de votre parcours, vous suggérer de chercher une autre voie de "rétablissement" vous semblera peut-être insatisfaisant. C'est pourtant ce que nous vous encourageons à faire, en vous souhaitant de trouver, dans un avenir proche, un apaisement à vos "années de galère".

Bien cordialement.
